



Assurance et Banque

Rester entouré et autonome

ENTOUR'AGE

Assurance dépendance,
au service des aidants
et des aidés



ANPERE
association d'assurés



ENTOUR'AGE, au service des aidants et des aidés

11 millions⁽¹⁾

d'aidants en France soutiennent un de leurs proches au quotidien.

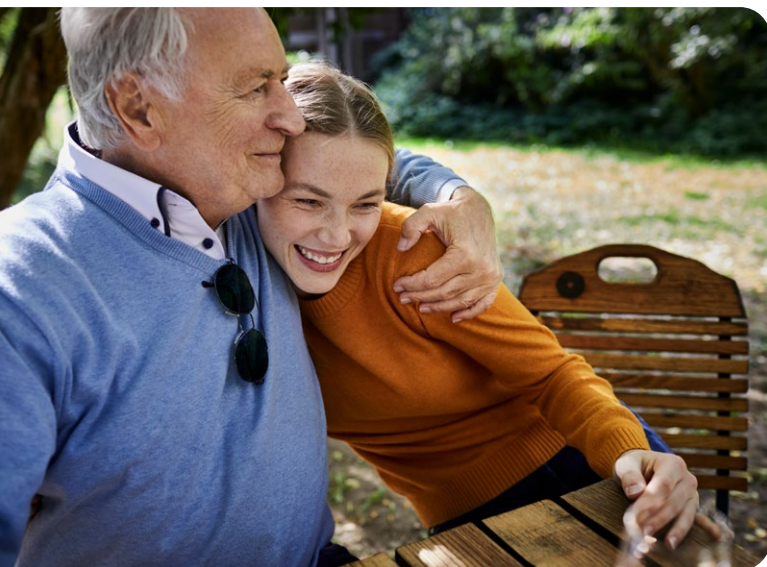
● UNE ASSURANCE INSPIRÉE DE LA RÉALITÉ DU QUOTIDIEN DES AIDANTS ET DES AIDÉS

Ceux qui aident sont le plus souvent ceux qui aiment.

C'est normal d'avoir envie d'aider ceux qui comptent pour nous...

... mais les situations personnelles et professionnelles de chacun ne permettent pas toujours de le faire sereinement.

Aider peut alors devenir un dilemme.



Le contrat d'assurance Entour'Age prévoit une prise en charge à la fois humaine et financière, avec des prestations d'assistance et une rente en cas de perte d'autonomie.

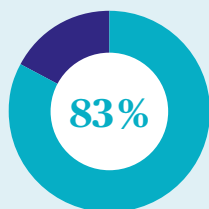
**Aujourd'hui, on devrait
se donner les moyens
d'aider et d'être aidé.**

(1) Plaidoyer 2022, Collectif Je t'Aide.

Selon conditions, limites et exclusions figurant dans vos documents contractuels.

Ceux qui AIDENT sont le plus souvent ceux qui AIMENT

Parmi les **11 millions** d'aidants
en France...



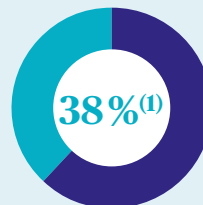
Des aidants
aident un proche
de leur famille⁽²⁾

● PRENDRE CONSCIENCE DE SON RÔLE D'AIDANT

Aujourd'hui, de nombreux aidants n'ont pas encore pris conscience de leur rôle.

Alors que cette reconnaissance est bien souvent cruciale pour connaître les solutions existantes, accéder au répit et tenir sur la durée...

Seulement



des Français
connaissent
le terme aidant

**1 aidant
sur 2⁽¹⁾**

se sent seul
et non soutenu
moralement



Etes-vous aidant.e ?
Faites le test !

En partenariat
avec l'association



(1) Plaidoyer 2022, Collectif Je t'Aide.

(2) Ministère de l'Économie des finances et de la relance, Guide ministériel du proche aidant, 2021.

VOTRE RÉFÉRENT DÉDIÉ est l'interlocuteur principal pour vous épauler

Si vous êtes AIDANT IL VOUS AIDE À MIEUX AIDER

Il vous soulage dans vos **démarches administratives** et vous **oriente vers divers organismes** pour vous faire gagner du temps et **libérer votre charge mentale**.



Si vous êtes AIDÉ IL FAVORISE VOTRE CONFORT

Entouré d'une **équipe médico-sociale**, aux côtés de votre aidant, il anticipe vos besoins pour mettre en place des **solutions adaptées à vos situations** et leurs évolutions.



● UN ACCOMPAGNEMENT DÈS L'ADHÉSION ET SUR LA DURÉE⁽³⁾

DES SOLUTIONS DÈS À PRÉSENT



Le référent dédié met à votre disposition des services dès l'adhésion.

Même si vos parents ou conjoint sont déjà dépendants.

UN SOUTIEN SUR LA DURÉE



Avec le suivi de qualité de vie, le référent dédié vous rappelle pour faire le point sur la situation.

En accord avec vos demandes.

(3) Selon conditions, limites et exclusions figurants dans vos documents contractuels en vigueur.

DÈS L'ADHÉSION, il prend soin de vous

● À VOTRE DEMANDE, LE RÉFÉRENT DÉDIÉ VOUS AIDE...

... DANS TOUTES
VOS DÉMARCHES



CONSTITUTION DE DOSSIERS

Il vous épaulé dans l'organisation de vos démarches liées à la perte d'autonomie, la recherche d'aides publiques comme l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et la constitution de vos dossiers.



SOUTIEN JURIDIQUE

Nos conseillers juridiques vous accompagnent pour protéger les intérêts de votre proche dépendant.



... À PRENDRE SOIN DE VOUS



RELAIS DE L'AIDANT

Une aide à la personne vous relaie à hauteur de **500 €/an** en cas :

- d'hospitalisation imprévue de plus de 24h ou pour certaines de moins de 24h⁽⁴⁾,
- de chimiothérapie ou radiothérapie,
- d'immobilisation de plus de 4 jours cause physique ou épuisement.



GARDE D'ANIMAUX

Votre chat ou votre chien est gardé en pension ou transféré chez un proche à hauteur de **250 €/an**.

(4) Opération chirurgicale de la hanche, du bras, de la jambe, du pied ou de la main entraînant une invalidité temporaire. Dans les limites et conditions du contrat, hors exclusions.

DÈS L'ADHÉSION, il prend soin de vous

● À VOTRE DEMANDE, LE RÉFÉRENT DÉDIÉ VOUS AIDE...

... AU QUOTIDIEN



ORGANISATION DU MAINTIEN À DOMICILE

Auxiliaire de vie, livraison de repas à domicile, jardinage, petits travaux...
Vous êtes accompagné pour mettre en place les aides à domicile pour préserver votre bien-être.



CONSEILS EN ADAPTATION DU DOMICILE

Nos ergothérapeutes ou professionnels de l'habitat établissent des recommandations pour aménager et adapter au mieux le domicile.



TROUVER UN ÉTABLISSEMENT ADAPTÉ

En accord avec vos critères : budget, degré d'urgence, besoins médicaux, distance...
Le référent dédié vous communique une liste d'établissements adaptés qui répondront au mieux à vos exigences.

... À GÉRER LE BOULEVERSEMENT HUMAIN



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Votre référent dédié organise et prend en charge jusqu'à 3 entretiens téléphoniques par an avec un psychologue afin de vous aider à préserver votre santé mentale.



CONSEILS SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Le référent vous met en relation avec le médecin AXA Assistance qui vous proposera des conseils santé : traitements, fiches pratiques pathologies, médecines douces et techniques nouvelles.

SE PRÉPARER, pour aborder sereinement l'avenir

Pour faire face aux **conséquences financières** de la perte d'autonomie :

- adhérez au contrat **à partir de 40 ans** et jusqu'à 75 ans,
- choisissez un montant de rente compris entre **500 € à 3 000 € par mois versée en cas de perte d'autonomie⁽⁵⁾**.

● CHOISISSEZ ENTRE DEUX NIVEAUX DE PROTECTION

UNE RENTE MENSUELLE VERSÉE DÈS LA DÉPENDANCE PARTIELLE⁽⁵⁾



- ✓ **Dépendance Totale** (versement de 100 % de la rente mensuelle choisie).
- ✓ **Dépendance Partielle** (versement de 50 % de la rente mensuelle choisie).
- ✓ Accompagnement par le **référént dédié** et services dès l'adhésion.
- ✓ **Répit de votre aidant** : 1 000 €/an.

 Niveau de couverture

UNE RENTE MENSUELLE VERSÉE EN CAS DE DÉPENDANCE TOTALE



- ✗ **Dépendance Partielle** (versement de 50 % de la rente mensuelle choisie).
- ✓ **Dépendance Totale** (versement de 100 % de la rente mensuelle choisie).
- ✓ Accompagnement par le **référént dédié** et services dès l'adhésion.
- ✓ **Répit de votre aidant** : 1 000 €/an.

 Niveau de couverture

● DEUX OPTIONS POUR PLUS DE SÉRÉNITÉ

CAPITAL PREMIERS FRAIS



3 500 € pour faire face aux dépenses d'aménagement du domicile

Versé immédiatement sans franchise dès la reconnaissance de la dépendance

REMBOURSEMENT DES COTISATIONS



Le cumul des cotisations sont versées à vos bénéficiaires

nettes de frais de fractionnement, en cas de décès avant 85 ans de l'assuré sans avoir été dépendant.

(5) Versée à l'assuré tant que dure l'état de dépendance pour lequel il est assuré. Dans les limites et conditions du contrat, hors exclusions.

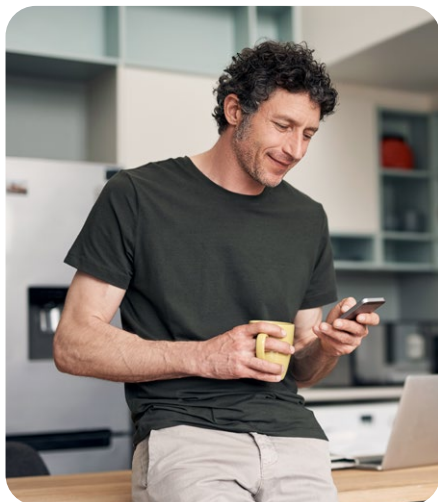
Entour'Age, S'ADAPTE à votre niveau de vie

● UNE COTISATION FLEXIBLE

Payez plus maintenant et moins plus tard⁽⁶⁾.

Pour bénéficier de votre enveloppe fiscale Madelin en tant que **travailleur non salarié (TNS)** ou pour anticiper une baisse de revenu.

Nous nous adaptons à vous.



Dans les limites et conditions du contrat, hors exclusions.

(6) Dans la limite d'un plafond réglementaire.

(7) Imposition sur le revenu dans la catégorie des pensions et rentes viagères à titre gratuit.

Prenons l'exemple de Jeanne

A 55 ans, elle opte pour une formule Dépendance Partielle et Totale pour une rente de 1 500 €/mois.

En cas de baisse de ses revenus, **elle pourra diminuer le montant de ses cotisations.**

COTISATION MENSUELLE

Pour une rente
de **1 500 €/mois**

COTISATION MENSUELLE DIMINUÉE

Pour une rente
de **700 €/mois**



Adhésion en 2015



Avenant tarifaire en 2023
Tarif applicable en 2023



Le saviez-vous ?

Conditions pour modifier ses garanties :

- avoir cotisé plus de 3 ans,
- passer à une formule dépendance totale de 500 €/mois au minimum.

Fiscalité avantageuse MADELIN pour les TNS :

- vos cotisations sont déductibles de votre bénéfice imposable,
- en contrepartie, la rente dépendance sera imposée⁽⁷⁾.

Dans les limites légales en vigueur.

Pourquoi choisir l'assurance ENTOUR'AGE ?

**A votre demande,
un référent dédié vous
épaule dès l'adhésion.
Véritable coach
des aidants et des aidés.**

**Une adhésion simple
avec une seule question
sur votre état de santé.**

Jusqu'à 70 ans, pour une rente
dépendance totale jusqu'à
1 800 €/mois.

**500 €/an pour vous
relayer en tant qu'aidant
dès l'adhésion.**

**Remboursement des
cotisations (en option).**

Le cumul des cotisations
nettes de frais, sont versées
en cas de décès avant 85 ans
sans avoir été dépendant,
à un(e) bénéficiaire.

ANPERE
association d'assurés

**Le soutien de
l'association ANPERE
qui défend vos intérêts
tout au long du contrat.**

La prise en compte de **toutes les formes de dépendance** :
physique comme psychique.

Etat de dépendance, caractérisé conformément aux conditions contractuelles.

**En cas de perte
d'autonomie, 1 000 €/an
pour que votre aidant
prenne du répit.**

La date de reconnaissance de l'état de dépendance est établie à
**partir de la date de signature du certificat médical Entour'Age
par le médecin traitant** ou par des éléments médicaux objectifs.



Pourquoi cette offre est-elle CITOYENNE ?



Entour'Age est une assurance inspirée directement de la réalité du quotidien des aidants et des aidés, qui prévoit une prise en charge à la fois humaine et financière, avec des prestations d'assistance et une rente en cas de perte d'autonomie.

● LA CONFIANCE

Dès votre adhésion, vous pouvez compter sur 4 piliers :

1 ÊTRE AIDÉ DANS TOUTES VOS DÉMARCHES

Un référent dédié, véritable coach des aidants, vous guide dans les démarches administratives en prenant contact auprès des organismes appropriés, vous permet de trouver les bonnes informations et de mieux comprendre les besoins de votre proche en perte d'autonomie. Inscrit dans le temps, cet accompagnement social permet un suivi régulier aussi bien pour vous que votre proche dépendant

2 PRENDRE SOIN DE VOUS

En cas d'imprévu de santé, à hauteur de 500 €/an, dès l'adhésion. Ce service innovant permet d'être remplacé en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation au domicile et notamment en cas de burn-out de l'aidant.

3 ADAPTER LE LIEU DE VIE

On vous aide à organiser le quotidien au domicile de votre proche en fonction de sa situation et de ses attentes ou trouver une maison de retraite en accord avec les critères de votre famille.

4 GÉRER LE BOULEVERSEMENT HUMAIN

Vous bénéficiez de 3 séances de soutien psychologique par an pour avoir quelques repères face à la maladie et aux bouleversements qu'elle inclut. Par ailleurs, nous vous apportons des conseils pour comprendre l'évolution de la santé de votre proche : traitements, fiches pratiques pathologies, médecines douces et techniques nouvelles.

REMBOURSEMENT DES COTISATIONS

AXA est le 1^{er} assureur sur le marché français à avoir proposé l'option Remboursement des cotisations.

Les proches de l'assuré désignés reçoivent toutes les cotisations versées de frais depuis l'adhésion, nettes de frais, en cas de décès avant 85 ans sans avoir été reconnu en perte d'autonomie.

● LA PRÉVENTION

ENTREDAIDANTS.FR

Site Internet dédié aux aidants, Entreadants.fr permet à l'aidant de retrouver en un clic : des articles de prévention, des fiches info conseils, des vidéos de formation ou encore des liens utiles pour les démarches.

Pour plus d'informations sur la démarche citoyenne :

<https://www.axa.fr/complementaire-sante/assurance-dependance-vieillesse/assurance-citoyenne-entour-age.html>

TRANQUILEO

Chaque année, près de 10 000 personnes de 65 ans et plus décèdent des suites d'une chute. Ces chutes sont également à l'origine de nombreux handicaps et accélèrent la perte d'autonomie⁽⁸⁾. Avec Tranquileo votre proche dépendant n'est plus seul en cas de chute ou de malaise. En appuyant sur son médaillon connecté, il est immédiatement mis en relation avec un conseiller, 24h/24 et 7j/7 qui organise les secours. **Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ce service, nous vous faisons bénéficier d'une réduction de 15 % sur la téléassistance ainsi que l'installation gratuite du matériel au domicile.**

(8) Assurance Prévention - France assureurs 2018.

Faire rimer assurance avec **CONFIANCE**

● PRINCIPALES EXCLUSIONS DU CONTRAT

POUR TOUTES LES GARANTIES

- Les faits de guerre.
- La tentative de suicide de la part de l'assuré.

POUR LES GARANTIES DÉPENDANCE

- Les accidents résultant d'un fait intentionnel de l'assuré.
- Les accidents résultant d'une activité sportive pratiquée à titre professionnel par l'assuré.
- Les accidents résultant des conséquences directes ou indirectes d'une transmutation de noyaux d'atomes ou de la radioactivité.

● PRINCIPALES RESTRICTIONS

POUR LES GARANTIES DÉCÈS

- Le suicide est exclu au cours de la première année d'assurance.

POUR LES GARANTIES DÉPENDANCE

- Délai de carence pour les garanties en cas de dépendance :
1 an en cas de maladie, porté à 3 ans en cas de maladie neurodégénérative, neurologique et psychiatrique.
- Les prestations en rente sont versées après un délai de franchise absolue de 3 mois.

POUR LES SERVICES D'ASSISTANCE

Dès l'adhésion, l'assuré peut bénéficier :

- De conseils en santé (pathologies, traitements...).
- D'un accompagnement dans les démarches liées à la dépendance.

- D'une aide-ménagère ou d'un garde malade à domicile en cas d'hospitalisation de plus de 24 heures ou d'une immobilisation à domicile de plus de 4 jours (dans la limite de 500 € par an).

Dès la reconnaissance en dépendance d'un proche, pour accompagner l'assuré dans son rôle d'aidant :

- Soutien psychologique (dans la limite de 3 entretiens par an).

Dès la reconnaissance en dépendance de l'assuré, l'organisation de services à la personne est disponible pour l'assuré et son aidant :

- Recherche de personnel, livraison de courses, accompagnement de personnes dépendantes en dehors du domicile...

Votre interlocuteur AXA



Cabinet Stéphane PASTOU
AXA Prévoyance & Patrimoine
23 chemin du Moulin 66680 CANOHES
Tél. : 06 15 91 34 18
agencea2p.stephane.pastou@axa.fr
N° ORIAS 09 049 346 - www.orias.fr
N°513111138 RCS PERPIGNAN - H030828



Votre Espace Client **Mon AXA**

Retrouvez l'ensemble de vos services
en ligne sur **Mon AXA** via axa.fr

AXA vous répond sur :



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de chacun. Nos actions concrètes et la grille d'évaluation sont accessibles sur axa.fr/demarche-citoyenne

Votre Association **ANPERE**

Avec ce contrat, vous adhérez à ANPERE (Association Nationale pour la Prévoyance et l'Épargne et la Retraite - 1 600 000 adhérents).

Vous bénéficiez des atouts du contrat associatif :

+ d'informations régulières

+ d'avantages exclusifs

Pour en savoir plus : anpere.fr

